

## AIR ALGERIE

# Le billet électronique à l'ordre du jour

Dans le cadre de la généralisation du billet électronique (E-Ticket) avant la fin de l'année en cours, Air Algérie, en collaboration avec l'Association internationale de transport aérien (IATA), a organisé un workshop au bénéfice des cadres de la compagnie nationale.

En somme, il s'agit d'un processus de remplacement des billets d'avion classiques par un système de billetterie électronique. D'après M. Ben Hamouda, coordinateur du projet à Air Algérie, le passage au E-Ticket va permettre de réduire considérablement les coûts pour l'entreprise et assurer plus de facilités de voyage à la clientèle. En effet, les billets électroniques permettent d'éliminer le support papier du ticket de voyage. Ce qui fait que les passagers ne se retrouvent plus obligés de s'encombrer de toute la paperasse pour procéder aux enregistrements et à l'embarcation.

L'opérateur qui assure que le projet en question a été confié à Mercator (filiale du groupe Emirat), souligne en outre que le E-Ticket offre nombre d'avantages pour les clients. En effet, le passager ne traîne plus la hantise d'égarer son



billet d'avion ou de l'oublier chez soi le jour du voyage. Grâce au billet électronique, le passager peut effectuer son enregistrement normalement sur simple présentation d'une carte d'identité, étant donné que toutes les données sont conservées dans le système d'exploitation consultable en réseau. Le gain de temps sera considérable puisque la nouvelle organisation prévoit l'installation dans les aéroports de bornes électroniques à usage

libre qui permettent aux clients qui n'ont pas beaucoup de bagages de s'enregistrer tout seuls. L'opérateur a par ailleurs assuré que le système classique d'enregistrement et de vente des places d'avion restera toujours en vigueur à la différence que les clients repartent des agences commerciales munis d'une simple feuille de format A4 sur laquelle toutes les données relatives au voyage vont être portées. M. Ben Hamouda a par ailleurs assuré que le pre-

mier billet électronique a été vendu le 3 décembre de l'année passée dans le cadre d'une opération-pilote. A noter aussi que le même procédé rend plus rapides les endossements inter-compagnies. Pour sa part, Amine Boulaghmen, directeur Afrique du Nord et Moyen-Orient à l'IATA a soutenu que le passage au billet électronique a permis de réaliser une économie de 6,2 milliards par an à l'échelle international.

N. M.

## EN VUE DE CREER DES POLES D'EXCELLENCE

# Des classes préparatoires en Algérie

Il semblerait que d'ici une année, des classes préparatoires seront créées à Alger. C'est l'objectif optimiste, fixé par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique. Dans cette optique, une délégation française composée de représentants de grandes écoles françaises est présente en Algérie pour deux jours. Une réunion s'est tenue hier avec leurs homologues algériens au siège du département de Harraoubia. Au programme de cette rencontre : des conférences et des séances de travail auront lieu et ce, dans le cadre de la mise en œuvre du programme de partenariat entre les deux pays. Le programme prévoit également une visite des établissements situés dans la capitale.

Une démarche qui permettra aux institutions algériennes de créer des pôles d'excellence avec l'apport de l'expérience des établissements français en la matière. C'est ce qu'a indiqué le sous-

directeur de la coopération au sein du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique. Il explique que le choix de mettre en place des classes préparatoires, à l'image de ce qui se fait depuis plusieurs années dans d'autres pays comme la France, est tranché. «Pour arriver aux pôles d'excellence, il faut passer par l'instauration des classes préparatoires. Il s'agit de former l'élite», a-t-il expliqué.

Sauf qu'en outre-mer, les classes préparatoires se font au niveau des lycées. Au sein du ministère de l'Enseignement supérieur, on estime que les capacités actuelles des établissements secondaires ne sont pas réunies pour ce type de programme. Parmi les responsables, beaucoup penchent pour la mise en place des classes préparatoires au niveau des établissements spécialisés ou bien encore les universités.

Les avis divergent, car au même moment d'autres prônent la nécessité de les placer au sein des lycées. C'est

pour cela que le proviseur du lycée Louis-le-Grand fait partie de la délégation française. Et il a comme homologue, la directrice du lycée Bouamama.

Aussi, une évaluation sera faite au niveau des différents établissements.

Il est envisagé d'intégrer les classes préparatoires au sein du cursus LMD. Les trois premières années en classes préparatoires puis passer au master.

Ou bien encore, deux années en tronc commun de préparation puis suivre un cursus d'ingénieur.

Les étudiants seront choisis sur la base de leur moyenne au baccalauréat en ayant la mention très bien ou encore bien. «Le rythme d'étude dans une classe préparatoire est trois fois supérieur à la normale», note le sous-directeur à la coopération qui note que le choix de la future élite sera très sélectif. En France, on comptabilise près de 20 étudiants par établissement.

Pour l'heure, rien n'est

tranché. Et selon la tutelle, l'année prochaine, seule une petite poignée d'étudiants pourra y accéder. 13 établissements, entre instituts et écoles supérieures, composent la partie algérienne à l'image de l'Ecole nationale polytechnique d'architecture et d'urbanisme, l'Institut national d'informatique, ou bien l'Institut national d'agronomie et près de 14 établissements du côté français.

Quant au problème de la langue, car les cours seront dispensés dans la langue de Molière, une classe de langue devrait être nécessaire. Six mois de bilinguisme dans des laboratoires adaptés déjà existent en Algérie.

Pour la partie française, le flux d'étudiants algériens demandeurs de visas pourra diminuer. Aujourd'hui, lors de la conférence, les propositions seront faites. Et ce sera à charge aux établissements de les concrétiser en considérant leurs capacités.

Meriem Ouyahia

## NOUVEAU RECORD

### DE LA BALANCE COMMERCIALE

# Excédent de 31,82 milliards de dollars

31,82 milliards de dollars, tel est l'excédent de la balance commerciale de l'Algérie en 2006. C'est ce qui ressort du bilan établi par le Centre national de l'informatique et des statistiques (Cnis).

Ce chiffre fait ressortir une hausse de plus de 24% déjà dégagée en 2005 pour une valeur sans précédent de 25,64 milliards de dollars durant cette même année. L'augmentation de la balance est due essentiellement à l'élévation des exportations qui ont atteint l'année passée 52,82 milliards de dollars soit une hausse de 14,83% par rapport à 2005.

Les importations ont également augmenté en 2005 atteignant 21 milliards de dollars (+3,18%), précise le Cnis. Toujours selon la même source, ce sont encore les exportations d'hydrocarbures qui ont continué à représenter l'essentiel des ventes de l'Algérie vers l'étranger avec 97,98%.

Ceci représente 51,75 milliards de dollars de la valeur globale, soit un accroissement de 14,77%. Cette situation est due essentiellement à la hausse des prix internationaux du pétrole brut durant l'année écoulée.

Même si elles ont connu une légère hausse, les exportations hors hydrocarbures demeurent marginales avec seulement 2,02% du volume global des exportations et une valeur de 1,07 milliard de dollars américains. Ceci, malgré une hausse de 17,53% par rapport à 2005.

Le Cnis a présenté, par ailleurs, le classement des principaux produits hors hydrocarbures exportés. Les demi-produits occupent la première place avec une part de 1,42% du volume global soit l'équivalent de 748 millions de dollars, suivis des produits bruts (0,34%, 180 millions USD), puis le groupe alimentation (0,12%, 66 millions USD) et les biens d'équipements industriels avec 0,08% représentant 43 millions de dollars.

Enfin, viennent les biens de consommation non alimentaires en dernière position avec une part de 0,05% soit 28 millions de dollars.

Concernant les importations, leur répartition par groupes de produits fait ressortir une hausse pour l'ensemble.

Sauf pour les groupes biens d'équipements et biens de consommation non alimentaires qui ont enregistré les baisses respectives de 2,08% et 4,86%. Il est à souligner qu'au cours de l'année 2006, les principaux clients de l'Algérie, les Etats-Unis d'Amérique, avec 14,04 milliards de dollars USD, l'Italie (8,98 MDS USD), l'Espagne (5,52 MDS USD), la France (4,33 MDS USD), le Canada (3,39 MDS USD), les Pays Bas (2,58 MDS USD) et la Turquie avec 2,01 MDS USD. Quant aux principaux fournisseurs, la première place est revenue à la France avec 4,32 MDS USD, suivie de l'Italie (1,85 MD USD), la Chine (1,70 MD USD), l'Allemagne (1,46 MD USD), les Etats-Unis d'Amérique (1,41 MD USD), l'Espagne (1,01 MD USD), et le Japon avec 709 millions de dollars, selon la même source.

Sihem Ben